

■ **Jonction Electronique SARL**, à Genève, commerce en gros et de détail de matériel électronique, etc. (FOSC du 26.04.2000, p. 2790). La société est dissoute par décision du Tribunal de Première Instance du 10.11.1997, en application de l'article 820 ch. 4 CO. Par conséquent, sa liquidation a été opérée sous la raison sociale: **Jonction Electronique SARL, en liquidation**. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal no 3146 du 20.03.2002
(00405034 / CH-660.0.774.996-3)